

Le certificat CléA

Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi, vous n'avez aucun diplôme ou vous êtes peu qualifié ? Le certificat CléA est fait pour vous.

- CléA est une **certification reconnue partout en France, qui atteste de vos compétences dans différents domaines** : expression française, mathématiques, informatique, autonomie, capacité de travail en équipe, connaissance des règles d'hygiène et de sécurité, etc.
- Grâce à CléA, vous pourrez prouver que vous possédez les compétences de base pour intégrer un environnement professionnel, évoluer dans votre entreprise ou accéder plus facilement à la formation, voire même changer de métier.
- Parlez-en à votre employeur ou à votre conseiller France Travail.



www.certificat-clea.fr



Découvrez notre actualité
sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux     

